

HISTOIRE LOCALE

NOUVELLE SERIE

Hasting, capitaine de pirates

Ce livre est publié dans la collection *Monographies des villes et villages de France*, créée par M.-G. Micberth, qui compte plus de 3440 titres à ce jour. « Hasting, capitaine de pirates, suivait, vers 841, les côtes normandes, pillant, mettant tout à feu et à sang. Se trouvant à la hauteur de Luc, il fut surpris par une tempête. La grande voix de la mer gémissait autour des barques de ces forbans. Le ciel était envahi par l'obscurité. Il était comme dans ce tableau où Le Poussin a voulu peindre le déluge ; d'énormes masses qui s'enroulaient en volutes à crêtes blanches, se ruaient sur eux de toutes leurs forces ; alors c'étaient des secousses terribles et de grands bruits sourds. Les barques d'Hasting et de ses compagnons semblaient se cabrer comme prises, elles aussi, de fureur



contre elles. Et puis, elles retombaient dans ces espèces de vallées qu'on voyait s'ouvrir rapides, de hautes parois d'eau verdâtres, prêtes à se refermer. Les hommes étaient aveuglés, cinglés par les gerbes d'écume lancées de la mer, les mains crispées semblaient se cramponner à leurs rames. Les éclairs, les roulements de tonnerre, se succédaient de plus en plus rapidement. (...) Toutes les barques étaient secouées par des mouvements brusques, désordonnés, comme les derniers battements d'ailes d'un goéland blessé qui râle. »

Bientôt réédité

Luc-sur-Mer

Le passé, le présent

par Eugène Liot

La première station balnéaire

Le territoire est occupé depuis cinq mille ans, comme semble en témoigner le menhir de la Pierre de Luc. La population était alors installée le long de la Douvette et près d'une forêt. Elle se développa durant la période gallo-romaine ; de nombreux vestiges ont été retrouvés comme notamment, les restes d'un four à poteries et à tuiles recueillis dans les falaises entre Luc-sur-Mer et Lion-sur-Mer. En 1936, des sarcophages mérovingiens qui faisaient partie d'une nécropole ont été retrouvés à proximité du parc de la Mairie. Les habitants restèrent essentiellement romains ou gau-

lois jusqu'à ce que Charlemagne déporte une partie de la population de la Saxe. Lors des invasions normandes du XI^e siècle, l'abbaye Saint-Étienne de Caen reçut en donation le village et les terres de Luc. Le château fut détruit durant la guerre de Cent Ans, mais dès le début de la Renaissance, de nombreux châteaux et manoirs furent édifés sur le territoire et ses environs. Vers 1820, Luc était la cité la plus peuplée de la côte du Calvados. Elle devint la première station balnéaire, fréquentée par la haute société parisienne et les familles anglaises. L'ouverture d'une ligne de chemin de fer, en 1875, participa à son développement, en facilitant le transport des productions agricoles et l'acheminement des touristes.

La fête des Brandons et les feux de la Saint-Jean

Eugène Liot raconte en introduction son voyage en train de Caen à Luc-sur-Mer en passant par Couvrechef, Cambes, Mathieu et La Délivrande. Il présente ensuite Luc-sur-Mer et décrit l'église du Vieux-Luc, puis les fêtes sacrées et les fêtes villageoises (la fête des Brandons et les feux de la Saint-Jean). Il évoque les troubles religieux, le droit de patronage, les biens du clergé, le droit de varech et sur les épaves, les droits de l'évêque de Bayeux, les donations et les vieilles chartes. L'ouvrage se poursuit avec la narration de la bannière des terres et héritages dépendant du trésor de l'église de Saint-Quentin, datée du 11 septembre 1791 ; puis avec un état de l'arpentage de Luc ainsi que des revenus et des dîmes. L'auteur étudie ensuite la justice ecclésiastique, la tradition du dîner de Luc, les mariages des vilains, les écoles, le service militaire, la culture des champs, la nourriture, les boissons, les usages divers et les danses. Il évoque les Normands à Luc, puis les Normands à Fécamp, avec le sac de l'abbaye ; le Petit Enfer ; Luc-les-Bains. Il décrit les falaises, les puits, les rochers, les hôtels, ainsi que la population et la chapelle de Notre-Dame-de-l'Espérance. Il s'intéresse ensuite à la fête patronale ; aux distractions avec le casino, la digue et la plage ; aux productions marines avec les algues et les coquillages. Eugène Liot décrit le panorama ; les poissons pêchés par les barques de Luc ; l'importance commerciale du port avec les bisquines ; les oiseaux qui vivent ou passent à Luc ou sur le rivage. Il évoque également les bienfaits et la dimension sociale de la chasse dans le passé.

**MONOGRAPHIES DES VILLES
ET VILLAGES DE FRANCE**

**UNE COLLECTION UNIQUE
EN FRANCE DE 3 465 TITRES**

**69 TITRES SUR
LE CALVADOS**

**Renseignements au
03 23 20 32 19**

LUC-SUR-MER. LE PASSÉ, LE PRÉSENT

Lorsque Guillaume le Conquérant entra en possession de la couronne ducale de Normandie, il supprima le titre de comte de Bayeux et du Bessin. Sept baronnies furent alors établies dans le temporel de l'évêché de Bayeux, celle de Luc étant intégrée à la baronnie de Douvres. Une partie du hameau de la Délivrande dépendit de la commune jusqu'en 1839. L'ancienne église du XII^e siècle a été remplacée par une vaste église romane édifiée à partir de 1873. La tour carrée d'origine a été conservée, puisqu'elle a échappé en 1372 à la volonté du roi d'Angleterre de convertir les églises dotées de tels donjons en place de guerre. En effet, le mauvais temps qui persista durant neuf semaines ne permit pas à sa flotte d'accoster et l'édifice n'eut à subir aucune attaque. Jadis, le jour de la Pentecôte, des étoupes allumées étaient lancées par les ouvertures de cette vieille église. Mais, soit que cette coutume déplût aux fidèles, soit que les risques d'incendie aient été jugés trop importants, des fleurs leur furent bientôt substituées. Le patronage de la paroisse de Luc appartenait à l'abbaye de Fécamp qui percevait les deux tiers de la dîme. Les moines de l'abbaye Saint-Étienne de Caen possédaient des terres considérables. Ils bénéficiaient d'un droit de varech dans le district et la baronnie de Luc, confirmé en 1275 par Philippe III, qui leur permettait de s'approprier tout ce qui pouvait être rejeté par la mer. Si les habitants étaient obligés à certains services et obligations, et soumis à des taxes pour les ventes, ils bénéficiaient de quelques droits. Ainsi, en 1450, les manants et habitants étaient conviés à prendre un dîner le jour de la fête de la Trinité dans l'abbaye, une fois leurs mains lavées. Si le service militaire était inconnu à Luc, les paysans étaient souvent réquisitionnés pour guetter les pirates sur les côtes. Lorsqu'en 841, par une forte tempête, les pirates commandés par Hasting et leurs barques furent projetés, pour les uns dans les volutes mugissantes de la mer et pour les autres, sur le rivage, les habitants effrayés prirent les cris des naufragés pour des sorciers « qui s'étaient emparés de l'air pour y exciter des orages et faire voguer des barques volantes au gré des vents ». Les pauvres bicoques de pêcheurs construites au hameau du Petit Enfer feront dorénavant place à des habitations particulières et des hôtels. Les étrangers et les promeneurs viendront à Luc respirer un air pur « chargé d'iode et de brome, émanations du varech, qui rajeunit et fait revenir en vous la vie, disparaître en quelques heures toutes les mauvaises impressions de l'hiver rigoureux ».

Réédition du livre intitulé *Luc-sur-Mer (Calvados). Le passé, le présent*, paru en 1891.
Réf. 1941-3465 Format : 14 X 20. 100 pages. Prix : 13 € Parution : avril 2017.

Vite, commandez dès aujourd'hui cet ouvrage (attention tirage limité) à l'aide du bulletin ci-dessous ou
XXXXX

Retrouvez
**LE LIVRE
D'HISTOIRE**
sur Internet...
www.histoire-locale.fr

*Bulletin
de
souscription*

Le Livre d'histoire

à retourner à : 17, rue de la Citadelle
02250 Autremencourt
Tél. 03 23 20 32 19



Parution avril 2017
1941-3465

Nom

Adresse

Mail

JE CHOISIS MON MODE DE PAIEMENT

Par chèque bancaire Par C.C.P. Par mandat Par carte bancaire

Notez les 3 derniers chiffres
du n° situé au verso de
votre carte bancaire.

Expirante :

Téléphone (obligatoire) :

Signature (obligatoire):

Date: 2017.

Je commande « **LUC-SUR-MER. LE PASSÉ, LE PRÉSENT** » :

ex. au prix de **13 €**

FRAIS DE PORT : 1 ex. 5.50 € - 2 ex. 7 € - 3 ex. 8 €.....

Je souhaite recevoir votre catalogue général 2017 (430 pages)

- 3 450 titres disponibles - 30 000 villages traités (10 € de participation aux frais).....

Fait à....., le.....

TOTAL :

TIRAGE LIMITÉ ET NUMÉROTÉ

MERCI POUR VOTRE COMMANDE

Règlement par chèque postal ou bancaire, mandat, à effectuer au nom de : Le Livre d'histoire.

Histoire locale. Feuille périodique gratuite d'information culturelle et publicitaire. Directeur de la publication : V. Micherth. Rédaction : Sylvie Varlet.
Révision : Annick Morel. Reproduction strictement interdite. Dépôt légal à la date de parution. Imprimé en France.